

08 déc 2017 -12:56

Appartient à Conseil des ministres du 8 décembre 2017

Octroi des concessions domaniales dans les espaces marins

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem et du secrétaire d'Etat à la Mer du Nord Philippe De Backer, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la procédure d'octroi des concessions domaniales pour la construction d'installations destinées à la transmission d'électricité dans les espaces marins.

Le projet exécute les dispositions de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité. Il fixe les conditions et la procédure d'octroi des concessions domaniales au gestionnaire de réseau en vue de la construction et l'exploitation d'installations pour la transmission d'électricité, dans les espaces marins sur lesquels la Belgique peut exercer sa juridiction, conformément au droit maritime international.

Le projet précise également les modalités de transfert, en faveur du gestionnaire de réseau, de certains permis et autorisations obtenus par des tiers ayant construit des éléments du MOG (Modular Offshore Grid). Il détermine en outre les modalités et conditions d'établissement d'une servitude d'utilité publique en faveur du gestionnaire de réseau sur des éléments faisant partie d'une concession domaniale accordée à un tiers.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

Service de presse de Philippe De Backer, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Tour des Finances
Kruidentuinlaan50 boîte 155
1000 Bruxelles
Belgique